

RCS : AJACCIO
Code greffe : 2001

Documents comptables

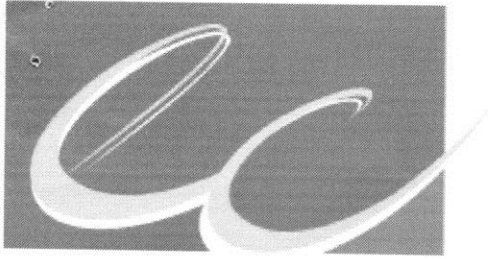
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AJACCIO atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00140
Numéro SIREN : 481 843 993
Nom ou dénomination : LIBRAIRIE CARO

Ce dépôt a été enregistré le 04/10/2019 sous le numéro de dépôt 3862



SARL LIBRAIRIE CARO
4 RUE EMMANUEL ARENE
20000 AJACCIO

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

CA

COPIE CONFORME
A L'ORIGINAL

Désignation de l'entreprise : SARL LIBRAIRIE CARO		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <input type="text" value="12"/>					
Adresse de l'entreprise : 4 RUE EMMANUEL ARENE		Durée de l'exercice précédent * <input type="text" value="12"/>					
Numéro SIRET * <input type="text" value="4 8 1 8 4 3 9 9 3 0 0 0 1 7"/>		Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N, clos le, 31122018					
		N-1 31122017					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3	Net 4				
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	4 933	AC	4 933		
		CX		CQ			
		AF		AG			
		AH	58 667	AI		58 667	58 667
		AJ		AK			
		AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AN		AO			
		AP		AQ			100 415
		AR	2 000	AS	2 000		
		AT	59 066	AU	59 066		
		AV		AW			
		AX		AY			
		CS		CT			
		CU		CV			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	BB		BC				
	BD		BE				
	BF		BG				
	BH	3 879	BI		3 879	3 879	
	TOTAL (II)	128 545	BK	65 999	62 546	162 961	
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL		BM		
BN				BO			
BP				BQ			
BR				BS			
BT		355 111	BU	14 356	340 756	331 074	
CREANCES		BV		BW			
		BX	37 772	BY		37 772	53 142
		BZ	42 217	CA		42 217	19 301
DIVERS		CB		CC			
		CD	8 000	CE		8 000	8 000
	CF	158 573	CG		158 573	256 297	
Comptes de régularisation	CH		CI				
	TOTAL (III)	601 673	CK	14 356	587 317	667 815	
	CJ						
	CW						
	CM						
	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)	730 218	CO	80 354	649 863	830 776		
Revois : (1) Dont droit au bail : <input type="text" value="58 667"/>		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : <input type="text" value="3 879"/>		(3) Part à plus d'un an : <input type="text" value="CR"/>			
Clause de réserve de propriété : * Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise		SARL LIBRAIRIE CARO		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 21 200)	DA	21 200	21 200	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	2 120	2 120	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/>)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)	DG			
	Report à nouveau	DH	305 274	275 369	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	32 081	53 905	
	Subventions d'investissement	DJ	19 187	19 187	
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	379 862	371 781	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
TOTAL (II)	DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
TOTAL (III)	DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			122 266
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)	DV	16 918	23 046	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	6 805		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	171 292	258 126	
	Dettes fiscales et sociales	DY	42 784	50 138	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	32 201	5 418	
Compte régul.	EB				
Produits constatés d'avance (4)	EC	270 001	458 995		
TOTAL (IV)	ED				
Ecarts de conversion passif *	EE				
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	649 863	830 776		
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	263 196	353 809		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL LIBRAIRIE CARO		Exercice N					Néant <input type="checkbox"/> *	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		Exercice (N-1)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	722 878	FB		FC	722 878	822 301
	Production vendue { biens* services* }	FD		FE		FF		
		FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	722 878	FK		FL	722 878	822 301
	Production stockée *				FM			
	Production immobilisée *				FN			
	Subventions d'exploitation				FO		5 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)				FP		5 482	
	Autres produits (1) (11)				FQ	358	521	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	723 237	833 303
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS	473 349	529 509	
	Variation de stock (marchandises) *				FT	(9 681)	(22 941)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	102 901	86 025	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	5 081	4 645	
	Salaires et traitements *				FY	135 039	126 608	
	Charges sociales (10)				FZ	36 481	35 177	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions				GA	800	9 000
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12)				GE	4 831	538	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	748 802	768 561
I - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)					GG	(25 565)	64 743	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		120	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	108		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
Total des produits financiers (V)					GP	108	120	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	4 543	6 794	
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)					GU	4 543	6 794	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(4 435)	(6 674)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(30 001)	58 069	

Désignation de l'entreprise SARL LIBRAIRIE CARO		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2 587	7 015
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	165 859	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	168 446	7 015
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	2 295	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	99 615	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	101 910	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	66 536	7 015
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	4 454	11 178
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	891 791	840 438
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	859 710	786 533
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	32 081	53 905
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY		
		IG		
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP		
		HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC		
		RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		5 482
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		1 400		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
PRODUIT CESSION IMMOBILISATION		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
CHARGES EXCEPTIONNELLES			165 859	
VAL NET COMPTA DES CESSIONS IMMOBILISATIONS			2 587	
		99 615		
		2 295		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **649 863** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **891 791** euros et un total **charges** de **859 710** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **32 081** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2018** et finit le **31/12/2018**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement	4 933					4 933
Autres	58 667					58 667
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	63 600					63 600
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement	180 000				180 000	
Instal technique, matériel outillage industriels	2 000					2 000
Instal., agencement, aménagement divers	54 558					54 558
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier	4 508					4 508
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	241 066				180 000	61 066
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	3 879					3 879
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 879					3 879
TOTAL	308 545				180 000	128 545

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	4 933			4 933
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 933			4 933
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	79 585	800	80 385	
	Instal technique, matériel outillage industriels	2 000			2 000
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	54 558			54 558
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	4 508			4 508
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	140 651	800	80 385	61 066	
TOTAL		145 584	800	80 385	65 999

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	14 356			14 356
	Sur comptes clients				
	Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION		14 356			14 356
TOTAL GENERAL		14 356			14 356

Dont dotations et reprises {
- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Total des Produits à recevoir	
-------------------------------	--

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Total des Charges à payer		26 448
Dettes fiscales et sociales		26 448
<i>PERSONNEL PROVISIONS/CONG</i>	18 224	
<i>charges a payer</i>	5 660	
<i>TAXE APPRENTISSAGE</i>	893	
<i>FORMATION PROF CONTINUE</i>	1 671	

LIBRAIRIE CARO
Société à responsabilité
au capital de 21 200 euros
Siège social : 4 RUE EMMANUEL ARENE
20000 AJACCIO
RCS AJACCIO 48184399300017

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 28 juin 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 32 081 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	32 081 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur Pour former un bénéfice	305 274 euros
distribuable de	337 355 euros
A titre de dividendes aux associés Soit 22,64 euros par part	24 000,00 euros
Le solde	313 355 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 313 355 euros.

Les modalités de mise en paiement du dividende seront fixées par la gérance.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Cf

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 24 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,

- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2015 :

24 000,00 euros, soit 22,64 euros par titre

CF

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 24 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2016 :

24 000,00 euros, soit 22,64 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 24 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2017 :

24 000,00 euros, soit 22,64 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 24 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 juin 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

La Gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'P' followed by a series of sharp, angular strokes that form a signature.